



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, À LA SALLE WILLIE-
CYR, LE LUNDI 4 OCTOBRE SEPTEMBRE 2021 À 19h00.**

Sont présent(e)s :

M. Étienne Baillargeon	Maire
Poste vacant:	siège n° : 1
Mme Nancy Charpentier, conseillère :	siège n° : 3
Mme Thérèse Harrisson, conseillère :	siège n° : 4
Mme Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

Madame Stecy Martens, adjointe administrative

Sont absent(e)s :

Mme Diane Lebrasseur, conseillère :	siège n° : 2
M ^{me} Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00

8 personnes sont présentes à la séance en respectant les mesures sanitaires du Gouvernement du Québec.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture d'assemblée
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2021
5. CONSEIL MUNICIPAL
- 5.1. Communication du maire et suivi des conseillers
6. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 6.1. Dépôt de la correspondance
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 7.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
- 7.2. Dépôt des états financiers au 30 septembre 2021
- 7.3. Paiement de facture à FQM assurances
- 7.4. Renouvellement d'adhésion à l'Association forestière de la Côte-Nord
- 7.5. Acceptation de soumission de Microtechnique service et alarme
- 7.6. Embauche d'une directrice générale, entente de principe
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
9. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
- 9.1. Acceptation de soumission pour surveillance des travaux dans le projet de remplacement d'aqueduc Route 138
10. HYGIÈNE DU MILIEU
11. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 11.1. Reconduction de la gratuité de loyer du Club Fadoq de Baie-Trinité
12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 12.1. Adoption du Règlement d'amendement numéro 2021-11 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 en concordance avec le projet d'amendement numéro 2021-10 modifiant le plan d'urbanisme relativement aux limites de zones, aux usages à la grille des spécifications, aux usages complémentaires et divers autres objets de modification
13. VARIA
- 13.1. _____
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-10-01 2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

ATTENDU QUE la vacance de poste à titre de secrétaire-trésorier

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrison

QUE madame Stecy Martens soit nommée secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-02 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Nancy Charpentier

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-03 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2021

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2021 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Larouche avec les non acceptés lors de la dernière séance

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2021 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1 COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Maire :

Monsieur le maire souhaite ses condoléances aux familles Jean et Saint-Louis

Conseillers :

Mme Line Larouche tient à remercier les citoyens de l'avoir soutenue au courant des 9 dernières années au sein du conseil.



6.1 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Directeur de l'état civil : Envoi à la municipalité un avis d'échéance que le 7 novembre 2021 des autorisations de célébrer des mariages par les élus municipaux seront suspendues;

Ministère de la Sécurité publique : demande à la municipalité de tenir un registre des personnes vulnérables sur son territoire ;

2021-10-04 7.1 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 30 septembre 2021 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrison

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 30 septembre 2021, au montant de 103 710.32 \$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2021-10-05 7.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2021

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 30 septembre 2021 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Nancy Charpentier

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 30 septembre 2021.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2021-10-06 7.3 PAIEMENT DE FACTURES À FQM ASSURANCES

ATTENDU la réception de la facturation annuelle pour les assurances de la municipalité au montant de 39 311.94\$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Larouche

QUE le conseil municipal de Baie-trinité accepte de payer la facture #1901 à FQM Assurances au montant de 39 311.94\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2021-10-07 7.4 RENOUELEMENT D'ADHESION À L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA CÔTE-NORD

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrisson

QUE la Municipalité de Baie-Trinité renouvelle son adhésion à l'Association forestière de la Côte-Nord au montant de 50\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-08 7.5 ACCEPTATION DE SOUMISSION DE MICROTECHNIQUE SERVICE ET ALARME

ATTENDU QUE des défauts ont été découverts au niveau du système d'alarme incendie ;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Charpentier

QUE la Municipalité de Baie-trinité accepte la soumission de Microtechnique service et alarme au montant de 2 132.79\$ taxes incluses pour la réfection du système d'alarme incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-09 7.6 EMBAUCHE D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE, ENTENTE DE PRINCIPE

ATTENDU QUE le poste à la direction générale de la municipalité a été ouvert suite au départ de monsieur Guy Bouchard en août 2021;

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande l'embauche de madame Élisabeth Laganière;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Thérèse Harrisson

QUE la Municipalité de Baie-Trinité mandate le directeur général par intérim monsieur Frédérick Lee, le maire monsieur Étienne Baillargeon et madame Carole Jourdain afin de négocier un contrat de travail avec madame Élisabeth Laganière.

QUE les conditions offertes pour ce poste soient de base en fonction de la convention collective en vigueur et adaptée en fonction des spécificités du poste de direction et du marché actuel;

QUE l'embauche finale de madame Laganière s'effectue lors d'une séance ultérieure du conseil lorsque les parties auront une entente et un projet de contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-10 9.1 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR SURVEILLANCE DES TRAVAUX DANS LE PROJET DE REMPLACEMENT D'AQUEDUC ROUTE 138

ATTENDU QUE le Groupe Conseil TDA a effectué les plans et devis sous le numéro de projet 6607;

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-trinité a accepté la soumission de EJD Construction Inc. au montant de 327 086.91\$ taxes incluses pour les travaux.

ATTENDU QUE le Groupe Conseil TDA a envoyé une offre de service pour la surveillance de chantier et la surveillance de bureau du projet aux coûts de 21 678.48\$ avant taxes;

ATTENDU QUE selon le règlement de gestion contractuel cette offre peut être acceptée de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Charpentier

QUE la Municipalité de Baie-trinité accepte la soumission du Groupe Conseil TDA pour la surveillance de chantier et la surveillance de bureau du projet de remplacement d'aqueduc sur la route 138 aux coûts de 21 678.48\$ avant taxes;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-11 11.1 RECONDUCTION DE LA GRATUITÉ DE LOYER DU CLUB FADOQ DE BAIE-TRINITÉ

ATTENDU QU'en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID 19 la Municipalité de Baie-Trinité a accordé au Club FADOQ de Baie-Trinité une gratuité de loyer depuis avril 2020;

ATTENDU QU'au 4 octobre 2021 le Club FADOQ de Baie-Trinité ne peut toujours pas organiser d'événements de financement,

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Line Larouche

QUE la Municipalité de Baie-trinité accepte de garder la gratuité de loyer au Club FADOQ de Baie-Trinité pour une durée indéterminée. Un mois avant cette date, la décision sera réévaluée en fonction des mesures sanitaires qui seront effectives à ce moment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-12 12.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT D'AMENDEMENT NUMÉRO 2021-11 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2016-1002 EN CONCORDANCE AVEC LE PROJET D'AMENDEMENT NUMÉRO 2021-10 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME RELATIVEMENT AUX LIMITES DE ZONES, AUX USAGES À LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS, AUX USAGES COMPLÉMENTAIRES ET DIVERS AUTRES OBJETS DE MODIFICATION

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Thérèse Harrisson

D'ADOPTER le règlement d'amendement numéro 2021-11 modifiant le règlement de zonage numéro 2016-1002 en concordance avec le projet d'amendement numéro 2021-10 modifiant le plan d'urbanisme relativement aux limites de zones, aux usages à la grille des spécifications, aux usages complémentaires et divers autres objets de modification

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 VARIA

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. George Gagnon : A-t-elle engagé la directrice?
2) Est-ce que l'ont peut voir le règlement de zonage au bureau?

Mme Madeleine Dumas : Le règlement d'Urbanisme est-ce comme les derniers règlements de la dernière séance?

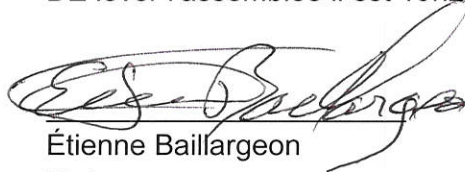

À la pointe à Poulin l'asphalte se mange tranquillement, il faut faire quelque chose pour que ça arrête.

Mme Thérèse Gendreau : Le zonage, c'est quoi?
Est-ce que la rue Bilodeau va être finie un jour?

2021-10-13 15 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Nancy Charpentier

DE lever l'assemblée il est 19h25

	
Étienne Baillargeon Maire	Stecy Martens Secrétaire d'assemblée

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.


Étienne Baillargeon
Maire

